



SEIGNANX ET ADOUR

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CPIE SEIGNANX ADOUR
Mardi 23 mai 2023

ASSEMBLEE ORDINAIRE

Approbation du Compte-rendu de l'assemblée générale 2022

Vote : APPROUVÉ à l'UNANIMITÉ.

CONTRE :

0

ABSENCE :

0

1. Présentation du Rapport Moral (Jacques Recarte, Président)

Pour le CPIE, 2022 a été une année chargée. Après un petit ralentissement (au niveau de l'éducation à l'environnement) en 2020 et 2021, les activités ont repris le rythme d'avant Covid, et pour certaines se sont intensifiées.

LES FAITS MARQUANTS EN 2022

- L'application de la convention ECLA, qui couvre les salariés.

Elle a conduit à des revalorisations salariales pour l'ensemble de l'équipe. C'est la continuité logique de notre politique sociale, qui est appliquée au fur et à mesure des possibilités budgétaires.

- L'Audit déclenché par un partenaire financier, le Conseil Départemental des Landes.

Il s'est déroulé durant quasiment toute l'année et a nécessité un travail important de notre équipe, et en premier lieu de la directrice Bénédicte Bard, qui a dû libérer beaucoup de temps (et d'énergie), pour recueillir, synthétiser et fournir les documents administratifs, techniques et financiers demandés. Le cabinet qui menait cet Audit était composé d'experts comptables, de juristes et d'avocats spécialisés dans le droit social.

Les résultats de l'Audit :

Pas de dysfonctionnement noté au niveau du CPIE.

L'Association pratique une très bonne gestion sociale qui se traduit déjà dans la stabilité des salariés. La convention collective est appliquée à la lettre, (classifications, indices, primes, indemnités de fin de carrière).

Le professionnalisme du bureau et la bonne gouvernance du Conseil d'administration ont été remarqués.

Pour la justification des missions effectuées : les budgets temps fournis sont bien conformes aux conventions signées.

Le bémol : Il serait important, pour assurer une gestion plus sereine, que certains financeurs interviennent plus rapidement pour honorer leurs engagements, (Région, Département).

- Nous finissons l'année avec un budget positif de 17 700 Euros et un peu d'avance en trésorerie pour fonctionner au quotidien.

Je tiens à remercier toute l'équipe de professionnels du CPIE pour son engagement. Cette année encore ils ont fait preuve de toutes leurs compétences et ont réalisé leurs missions avec enthousiasme et célérité.

LES FAITS MARQUANTS DE DEBUT 2023

- Serge Petriacq, Président du CPIE depuis 9 ans a souhaité quitter sa fonction en janvier. Ce départ a été murement réfléchi, et c'est avec beaucoup de regret que nous l'avons entériné.

« Serge, tu es rentré au CPIE en 2014 et dans le même mouvement tu as été élu Président. Début de l'aventure !

Durant toutes ces années nous avons pu bénéficier de ton expérience professionnelle, de tes connaissances des rouages de l'administration et des divers services territoriaux.

Très vite impliqué dans le fonctionnement du CPIE, tu as su piloter le bateau, en affrontant avec sérénité :

- La difficile équation du budget annuel
- Les négociations salariales
- Les contacts avec les partenaires
- Et bien d'autres choses encore...

Tu as su mettre du « liant » entre le Conseil d'Administration, le Bureau, et l'équipe professionnelle. Nous t'avons beaucoup apprécié durant ces temps passés ensemble ! Serge, merci pour tout !

- Après le départ de Serge, et lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} février dernier, il a été nécessaire d'élire un nouveau président. J'ai été sollicité par les membres du Bureau et compte tenu de mon attachement personnel au CPIE, j'ai « candidaté » et été élu au poste de Président.

Je ne prends pas cette nomination pour un avènement, mais comme un challenge personnel autant que pour une mission au service du CPIE.

Les travaux qui nous attendent tous seront déterminants pour son avenir.

Mais pour savoir où l'on va il faut savoir d'où l'on vient !

Petit rappel sur l'histoire et le fonctionnement du Cpie

- Au départ il y a la création de l'association Nature et Loisirs (1990) qui gérait Arremont (Propriété communale) et a initié les premières classes vertes.
- 4 Présidents se sont succédé à la tête de l'association. Henri Hontabat (Président fondateur), Marie clauda Gracia (2000), Lionel Causse (2004), Serge Petriacq (2014).
- Le label CPIE a été obtenu, après présentation d'un dossier, expertises, visites... en 1999.
- L'effectif des salariés a progressivement et régulièrement augmenté : 2 en 1996, 3 en 1998, 5 en 2001, 7 en 2010, 10 en 2020, 11 en 2022.
- La propriété d'Arremont (Parc et bâtiment) a été acquise par la Communauté des Communes du Seignanx en 2004.
- Les objectifs de l'Association ont évolué avec, à ce jour, les missions suivantes :
 - . La mise en œuvre de dynamiques territoriales
 - . La formation
 - . La connaissance et l'étude du patrimoine landais
 - . La gestion et la valorisation d'espaces naturels

- . La conception d'outils pédagogiques et de vulgarisation sur l'environnement
- Ces objectifs sont mis en œuvre par les professionnels du CPIE, sous la gouvernance du Conseil d'administration, avec les validations nécessaires en Assemblée Générale.
- Le Conseil d'Administration est composé de 15 membres ;
 - . 11 sont élus en Assemblée générale par les adhérents
 - . 3 titulaires et 3 suppléants sont nommés par la Communauté des Communes
 - . 1 dernière personne représente la Fédération des Chasseurs, partie prenante dès la création de l'Association.
- Le Bureau composé d'1 Président, de 2 vice-présidents, d'1 Trésorière et d' 1 Secrétaire), gère les affaires au quotidien en coordination avec la Directrice.
- Chaque année, une réunion de Bureau se tient tous les mois et un Conseil d'Administration se réunit tous les 3 mois.

NOS PERSPECTIVES

- Dans l'immédiat, repartir avec un Conseil d'Administration au complet.
- La volonté de dynamiser l'Association et de recruter de nouveaux adhérents.
- Création d'une commission pour réfléchir et proposer des actions en direction de l'Association afin d'impliquer davantage les adhérents dans la vie du CPIE.

Quelques pistes se dessinent déjà

- . L'aide à la gestion du parc d'Arremont : Il est important, par exemple de mieux signaler l'entrée principale et son accès vers les bâtiments, de procéder à des actions de dégagements ciblés,...
- . Aide à la mise en place d'une grande journée de la biodiversité en septembre.
- . Amélioration de l'information en direction des adhérents et des partenaires.

LE TRAVAIL NE MANQUERA PAS EN 2023 ET NOUS COMPTONS SUR L'IMPLICATION DE TOUS POUR QUE LA BONNE MARCHÉ DU CPIE SOIT UNE ACTION COMMUNE !

Vote du rapport moral : APPROUVE À L'UNANIMITÉ.	
CONTRE : 	ABSENTION : 

2. Présentation du rapport d'activité 2022

SENSIBILISATION, FORMATION ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

9 058 personnes sensibilisées en 2022 :

- 4 259 scolaires (maternelles et primaires)
 - 2 156 périscolaires (crèches, centres de loisirs, centres de vacances)
 - 1 089 scolaires et étudiants (collèges, lycées et facultés)
 - 1 554 personnes (étudiants, familles, professionnels, publics spécialisés)
-
- **Programmes pédagogiques développés :**
 - o Education et sensibilisation à la biodiversité et à l'écocitoyenneté
 - ⇒ *Etablissements scolaires : Maternelles, primaires et collèges*
 - *Ecoles sur le Seignanx (Ondres, Tarnos, St Martin de seignanx, St Laurent de Gosse), la MACS (Benesse-Mareme, Saubusse, Saubion, Soorts-Hossegor) et le Grand Dax (Dax)*
 - o Découverte de la faune et de la flore locales, des milieux et des paysages landais
 - ⇒ *Crèches, centres de Loisirs, Point Info Jeunesse*
 - *Centres de loisirs St Martin Sx, Tarnos,*
 - o Actions de formation en direction des étudiants et des professionnels
 - o Découverte de la Réserve Naturelle Régionale Géologique de Tercis
 - o Sensibilisation du grand public aux enjeux liés à la biodiversité, à l'eau et au changement climatique
 - Programme d'animations 2022
 - Animations pour le public estival
 - Ouverture du site d'Arremont (18 juillet au 17 septembre) : exposition, visites
 - Journée « Samedi Buissonnier » le 17 septembre

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES DANS DES DEMARCHES DE DEVELOPPEMENT DURABLE

ACCOMPAGNER les COLLECTIVITES pour aménager durablement leur territoire

Etude environnementale préalable à Soorts-Hossegor

Dans le cadre de la réflexion de l'aménagement des anciens parkings de la braderie situés route d'Angresse, la ville de Soorts-Hossegor a souhaité réaliser une étude environnementale préalable pour accompagner la réflexion du projet d'aménagement.

Le CPIE, après avoir réalisé un diagnostic écologique, a identifié les principaux enjeux environnementaux pour les présenter aux élus et techniciens de la commune.

Accompagnement de la Communautés de Communes du Seignanx

Dans le cadre de son accompagnement des services de la Communauté de Communes du Seignanx dans la réalisation des documents de planification, le CPIE a animé plusieurs ateliers de sensibilisation/formation à destination des élus dans l'objectif d'offrir une meilleure compréhension des enjeux liés à la protection et à la reconquête de la biodiversité, sur le principe d'une balade Nature urbaine.

Les différents temps de ces formations ont abordé également d'autres thèmes transversaux en lien avec le territoire (climat, eau, littoral) et les solutions fondées sur la Nature (îlots de fraîcheur, services écosystémiques, etc.).

Le Seignanx, vers une agriculture relocalisée, résiliente et régénératrice !

Reconnu pour son engagement et ses actions envers les agriculteurs et agricultrices du territoire, le CPIE Seignanx Adour poursuit et renforce son accompagnement en faveur de la transition agricole. Il agit notamment sur : la préservation du foncier, l'accompagnement des porteurs de projet et l'accompagnement aux changements des pratiques agricoles.

GESTION DE SITES

Tourbière de Montrol,

En 2022, d'importants travaux de restauration hydraulique ont été conduits pour limiter le drainage induit. Il s'agissait de créer plusieurs barrages à l'intérieur des fosses pour garder l'eau en plus grande quantité et plus longtemps. Deux barrages ont été financés par les ASF dans le cadre des mesures compensatoires et un financement complémentaire Contrat Natura 2000 a permis d'installer un barrage de 28 m de long équipé d'un seuil permettant de réguler les niveaux d'eau. Les niveaux de la nappe et des plans d'eau sont suivis mensuellement. Cet hiver les ouvrages hydrauliques ont permis de maintenir l'eau plus longtemps dans la tourbière. La tourbière est une zone humide alimentée par les pluies qui a besoin d'eau en permanence pour limiter la dégradation des végétaux et se développer.

Réserve naturelle Régionale Géologique des Carrières de Tercis (co-gestion CPIE/CEN/RNG Saucats) :

En 2022, nous avons intensifié notre action auprès des scolaires avec l'accueil de 11 classes du cycle 3 en passant par les collèges et les lycées généraux et agricoles.

Le grand-public n'est pas en reste avec le partenariat passé depuis quelques années avec l'Office Intercommunal du tourisme du Grand Dax, 5 groupes sont venus visiter la Réserve. D'autres sorties ont été proposées avec des thématiques variées : herpétologie, Préhistoire (en partenariat avec le PréhistoSites de Brassempouy), initiation à la mycologie (avec le SOMYLA), « le Jour de la nuit »...

EXPERTISE NATURALISTE

Sites Natura2000 : « Barthes de l'Adour »

Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'animation Natura 2000 des Barthes de l'Adour (de Pontonx-sur-Adour à Tarnos) s'est étendue à l'ensemble du fleuve dans sa partie aquitaine d'Aire-sur-Adour à Anglet. L'animation Natura 2000 a toujours été un travail collectif entre les trois structures historiques des Barthes : l'association Barthes Nature, la Fédération des chasseurs des Landes et le CPIE Seignanx Adour. Tout comme le territoire d'action, l'équipe d'animation s'est agrandie en intégrant aujourd'hui le Syndicat Adour Midouze et la Fédération de pêche et des milieux aquatiques des Landes. Ces deux structures expertes du fleuve et de sa faune aquatique compléteront nos compétences et nous permettront de répondre aux multiples enjeux de conservation du fleuve Adour (hydromorphologie, transparence écologique, frayères à aloses...).

Marensin

Chaque année, le CPIE réalise différentes actions dans le cadre de l'animation des 4 sites Natura 2000 du Marensin, portée par l'association Landes Nature. En 2022, ce groupe d'insectes a fait l'objet d'un suivi par le CPIE sur les 2 sites « zones humides de l'étang de Léon » et « zones humides de l'arrière dune du Marensin » (bassin-versant de l'étang de Soustons).

Remarques sur Rapport d'activités :

3. Présentation du bilan financier 2022

LES PRODUITS :

Le montant total des produits pour l'année s'élève à 637 785 € se répartissant comme suit :

Subventions qui correspondent :

- Aux aides publiques (récurrentes) pour le secteur « Education et Sensibilisation à l'Environnement » qui sont du même ordre de grandeur qu'en 2021
- Aux aides ponctuelles (demandes spécifiques, réponse à des appels à projets) : pour cette année, ce montant est à relier à :
 - La dynamique d'agriculture durable (Agence de l'Eau et Fondation Avril)
 - La dynamique de Réseau CPIE Adour-Garonne (porté par le CPIE pour l'UR Nouvelle-Aquitaine)

Conventions de partenariat qui correspondent :

- Aux partenariats que le CPIE met en œuvre en œuvre depuis plusieurs années :
 - L'accompagnement des territoires avec la CC Seignanx dont le montant est en hausse (+ 5000 €) et la commune de St Martin de Seignanx dont le montant est également en hausse (+5450 €)
 - La collaboration avec la Fédération de Chasse des Landes qui est en diminution (- 17 750 €). Les actions du CPIE pour la Fédération sont en effet en baisse (mois de suivis naturalistes)
 - La mise en œuvre des plans de gestion (Passeben, Montrol et Tercis) qui est en hausse par rapport à 2021 car le CPIE a signé une nouvelle convention de gestion avec ASF pour le site des Tuileries. Le montant total est de : 76 790 €
 - L'animation des sites Natura2000 : en hausse par rapport à 2021 car le site Adour a été rajouté, soit + 5508 €
- Aux partenariats ponctuels avec des collectivités :

Pour cette année, le montant total est de 41 750 € et correspond à l'ABC sur Orx, au diagnostic écologique pour Préchacq, à l'étude environnementale pour Hossegor et à l'évaluation environnementale du PCAET Pays Orthe et Arrigans.

Le montant total des Produits de tiers financeurs (Subventions et Conventions) est en hausse de 11 % par rapport à 2021.

Activités scolaires, périscolaires et diverses

Les produits sont en très légère hausse par rapport à 2021 (+ 1774 €).

Etudes

Le montant 2022 des prestations Etudes s'élèvent à 53 594 € (hausse de 50 %) et correspond aux :

- Programmes Golfs pour la Biodiversité
- Suivi écologiques des Carrières
- Suivi de la zone de compensation sur Benesse-Marenme
- Au Programme « Sentinelles du Climat » porté par le CEN Nouvelle-Aquitaine

LES CHARGES :

Le montant total des Charges pour l'année s'élève à 620 018 € se répartissant comme suit :

1) Salaires, Charges et Taxe :

On constate une augmentation de 5.74 % par rapport à 2021, soit 30 238 € s'expliquant essentiellement par :

- L'application de la convention collective ECLAT (convention collective nationale des métiers de l'éducation, de la culture, des loisirs et de l'animation) à partir du 1^{er} janvier 2022

2) Autres dépenses :

▪ Consommation :

Les frais liés à la consommation sont en baisse (2 729€) s'expliquant par une vigilance un peu plus marquée sur les fournitures administratives et les fournitures Petit équipement.

▪ Services extérieurs :

Pas de versement pour les Indemnités de Fin de Carrière

▪ Autres services extérieurs :

Les frais liés aux voyages et déplacements sont en augmentation (+2570 €) : les déplacements pour les l'UR ont été plus importants (AG&CA, rencontres et la dynamique de réseau Adour-Garonne), la participation à l'AG de l'UNCPIE (après 2 années en visio). Par ailleurs, suite à une panne moteur de la Kangoo, durant la période de terrain, les salarié-es ont dû utiliser leurs véhicule personnel.

Les frais d'électricité sont en augmentation (ce qui était attendu) : + 1 317 € ; ce poste de dépenses reste à surveiller.

Les frais d'animation sont nettement en baisse : Suite à une évolution de la convention entre la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Régionale des CPIE NA, le partenariat financier avec l'association CKOICA qui gère l'éco lieu Jeannot à Rion des Landes (10 000 €) s'est arrêté.

Les frais d'études sont en hausse : 10 318 € contre 7230 €

Ils correspondent à la prise en charge par le CPIE Seignanx Adour (pour l'UR NA) des prestations des CPIE pour la dynamique de réseau CPIE Adour-Garonne (Financement obtenu par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et la Région nouvelle-Aquitaine).

Investissements 2022 :

- Véhicule KANGOO pour un montant de 22 944 €
- Lunette d'observation : 1675 €

Le résultat est un bénéfice de 17 767 €

Rapport du commissaire aux comptes :

Mr SERS certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

VOTE du bilan financier 2022 : APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.	
CONTRE : <input checked="" type="checkbox"/>	ABSENTION : <input checked="" type="checkbox"/>

VOTE DE L'AFFECTATIO DU MONTANT DES RESULTATS
BENEFICES 17 767€ APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Remarques sur le bilan financier :

4. Orientations et budget prévisionnel 2023

A. Mobilisation citoyenne

- Accompagnement de l'Aire d'Hastings sur la réduction des déchets
- Samedi buissonnier

B. Etudier, protéger et valoriser la biodiversité

- Plans de gestion
- Sites Natura2000
- Suivis écologiques : Carrières, sites FDCL

C. Accompagner les territoires dans la transition écologique et agricole

- CC Seignanx, Orthe Arrigans, MACS
- Communes : St Martin Sx, Orx, Seignosse

D. Mobiliser les bénévoles & Dynamiser la vie associative

Budget prévisionnel 2023 :

CHARGES PREVISIONNELLES 2023

Salaires, charges et taxes	544 705
Consommation	18 200
Assurance, honoraires sociaux et bilans	15 200
Autres charges externes	46 100
Frais Animation&Etudes	16 500
TOTAL	640 705

PRODUITS PREVISIONNELS 2023 :

Subventions	147 945
Conventions de partenariats	408 295
Produits Animations	53 845
Produits Etudes	29 480
Autres produits	1 500
TOTAL	641 065

5. Election du tiers sortant

Candidats sortants : les 3 démissionnaires (Serge PETRIACQ, Pierre DRIOLET, Raphael GENEZE), et Jacques RECARTE.

Les candidats proposés :

- Fabienne HONTABAT, ST MARTIN Sx, Enseignante, 44 ans.
- Jonathan JONIK, BIAUDOS, Infirmier urgentiste, 33ans.
- Phoebe SIMMERS, ST MARTIN Sx, Directrice artistique, 38 ans.

Résultats des votes

Fabienne HONTABAT

Jonathan JONIK

Phoebe SIMMERS

APPROUVE À L'UNANIMITÉ POUR LES 3 CANDIDATS

CONTRE : 0

CONTRE : 0

CONTRE : 0

ABSENTION : 0

ABSENTION : 0

ABSENTION : 0

6. VOTE RENOUVELLEMENT DES MANDATS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
POUR 6 ans. M^r SERS Supp M^r LODO
APPROUVE À L'UNANIMITÉ.
CONTRE : —
ABSTENTION : —

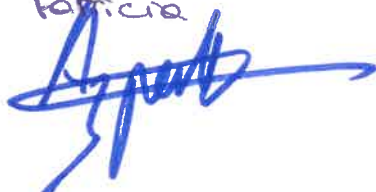
Remarques de l'assemblée :

Le Président clôture l'assemblée générale et remercie les personnes présentes

Le Président,
Jacques RECARTE



LA TRÉSORIÈRE
Fabrice



La Secrétaire
Stéphanie MARI

